









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 2 janvier 2023

Un nouveau schéma régional pour doubler le rythme de raccordement des énergies renouvelables au réseau de transport et de distribution d'électricité d'ici 2030

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a approuvé le 30 décembre 2022 le montant de la quote-part due par chaque producteur d'énergie renouvelable souhaitant être raccordé aux réseaux. Cette contribution financière s'élève désormais à 77,55 k€ par MW. Cette approbation acte l'entrée en vigueur du nouveau S3REnR Occitanie pour une durée de 10 ans.

Après plus de deux années de concertations menées par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en collaboration avec Enedis, la Régie municipale d'électricité de Saverdun (Ariège) et la Coopérative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres (Hérault), le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) de la région Occitanie entre désormais dans sa phase de mise en œuvre effective.

Contexte du S3REnR Occitanie

L'Occitanie est d'ores et déjà la 2ème région de France pour son parc installé d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique et bioénergies), et les demandes de raccordement aux réseaux d'installations de production renouvelable connaissent une dynamique croissante sur la région.

L'Etat a adopté par décret en avril 2020 une Programmation Pluriannuelle de l'Energie couvrant la période de 2019 à 2028 et inscrivant la France dans une trajectoire permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment par l'augmentation significative de la production d'électricité d'origine renouvelable sur le territoire national.

La région Occitanie a pour objectif de devenir la **1ère région d'Europe à énergie positive (REPOS) à l'horizon 2050**, c'est-à-dire produire sur l'année autant d'énergie qu'elle en consomme, grâce à des sources de production d'origine renouvelable installées dans la région.

Pour accompagner cette transition énergétique, RTE et les gestionnaires de réseaux de distribution anticipent etplanifient, à travers le S3REnR Occitanie, les évolutions du réseau électrique nécessaires pour accueillir, de manière coordonnée et optimisée, les énergies renouvelables sur les territoires. Concrètement, cela signifie doubler d'ici 2030 la puissance installée des énergies renouvelables (EnR) à raccorder au réseau de transport et de distribution d'électricité.

Que prévoit le S3REnR Occitanie ?

Le S3REnR Occitanie prévoit d'accueillir 6 800 MW d'énergies renouvelables supplémentaires sur le réseau électrique d'ici 2030, capacité globale fixée fin 2020 par Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie. Cet accueil se matérialise par l'optimisation du réseau existant (à hauteur de 4 800 MW de capacités dégagées) et la construction de nouveaux ouvrages électriques (à hauteur de 2 000 MW de capacités dégagées). Cette répartition est basée sur les meilleures solutions techniques, économiques, environnementales et sociétales. En effet, les gestionnaires de réseaux travaillent en concertation avec les parties prenantes : l'État, la Région, les fédérations de producteurs et les territoires pour contribuer à la mise en œuvre de la transition énergétique, tout en réduisant l'impact de ses ouvrages et en assurant l'alimentation électrique 24h/24 de tous.

Le S3REnR Occitanie présente une feuille de route des aménagements de réseaux à envisager pour répondre aux ambitions de développement des énergies renouvelables d'ici 2030. Il prévoit un investissement de 847 millions d'euros avec un financement réparti entre les gestionnaires de réseau (262 millions d'euros) et les producteurs d'énergies renouvelables (585 millions d'euros). Il conduira à renforcer des infrastructures existantes (248 km de lignes aériennes, 84 postes électriques et 100 automates numériques), à ajouter des installations dans des postes existants avec extension foncière (8 postes électriques concernés) et à en créer de nouvelles (15 postes électriques supplémentaires ainsi que 239 km de lignes électriques).

Grâce à cette quote-part établie à **77,55 k€ par MW installé**, l'ensemble des investissements nécessaires à la création de nouveaux ouvrages électriques sera mutualisé et optimisé entre les producteurs d'EnR.

Étienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne : « Le développement des énergies renouvelables est primordial pour renforcer notre indépendance énergétique. Pour ce faire, il est

essentiel de disposer d'un réseau à la hauteur des défis que nous devons relever en termes de production énergétique pour produire davantage et mieux et ainsi sortir des énergies fossiles. C'est dans cet esprit que ce nouveau S3ÉREnR a été pensé. À présent une seule quote-part s'appliquera à l'ensemble du territoire régional pour permettre une augmentation significative de 6800MW d'énergies renouvelables sur notre réseau ».

Erik PHARABOD, Délégué RTE Sud-Ouest : « A la maille de chaque région de France, le S3REnR permet d'anticiper et réaliser les aménagements sur le réseau de transport d'électricité nécessaires à l'accueil des EnR, qui connaissent un développement croissant. C'est notre rôle, en tant que gestionnaire du réseau et garant de l'approvisionnement en électricité de l'ensemble du pays à tout instant, de faciliter l'accueil des EnR sur le réseau et contribuer ainsi à la réalisation de la transition énergétique et l'atteinte des objectifs de neutralité carbone. »

Bastien TOULEMONDE, Directeur Régional Enedis : « Sur la majeure partie du territoire Occitan, Enedis est le service public de la transition écologique dans les territoires. L'entreprise pilote et développe le plus grand réseau électrique européen pour le rendre toujours plus connecté, intelligent et bidirectionnel en facilitant les nouveaux usages de l'électricité comme l'intégration des énergies renouvelables, l'autoconsommation, la mobilité électrique et les flexibilités. Ce schéma, basé sur l'étude de recueil des gisements de projets EnR sur la région Occitanie est largement attendu par les acteurs de la transition énergétique sur notre territoire. Il marque l'aboutissement d'un travail collectif qui va permettre aux gestionnaires de réseau d'anticiper les ouvrages à réaliser et aux porteurs de projets EnR d'avoir la visibilité nécessaire, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de la région Occitanie. »

Pour en savoir plus: Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables Occitanie (S3REnR) | RTE (rte-france.com)

Dont la puissance de l'installation est supérieure à 250 kW.

CONTACTS PRESSE

Contact presse RTE :

Marie LATREILLE DE FOZIERES Tél: 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Angela BLEAHU: 06 74 47 64 11 - angela.bleahu@rte-france.com / Chloé SIMON: 07 60 98 87 92 - chloe.simon@rte-france.com

Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Contact presse Enedis:

Olivier MOLINERO, Directeur Cabinet Communication RSE 5 06 60 74 24 30 -olivier.molinero@enedis.fr

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur $\underline{\mathsf{Twitter}}$ et $\underline{\mathsf{Facebook}}$